



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL**

Conseil du **14 décembre 2020**

Délibération n° 2020-0254

commission principale : développement solidaire et action sociale

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Prévention santé - Cancéropôle Lyon Auvergne-Rhône-Alpes (CLARA) - Soutien au projet structurant 2020 - Attribution de subventions aux porteurs du projet

service : Direction générale déléguée au développement solidaire, à l'habitat et à l'éducation - Direction santé et protection maternelle et infantile

Rapporteur : Madame la Vice-Présidente Baume

Présidente : Madame Émeline Baume

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 150

Date de convocation du Conseil : lundi 30 novembre 2020

Secrétaire élu : Monsieur Valentin Lungenstrass

Affiché le : mercredi 16 décembre 2020

Présents : M. Bernard, Mmes Baume, Vessiller, M. Payre, Mme Picard, M. Kohlhaas, Mme Geoffroy, M. Van Styvendael, Mme Vacher, M. Artigny, Mme Khelifi, M. Athanaze, Mme Moreira, M. Bagnon, Mme Grosperin, M. Camus, Mme Hemain, M. Longueval, Mme Boffet, MM. Blanchard, Guelpa-Bonaro, Mme Dromain, M. Ben Itah, Mmes Arthaud, Asti-Lapperrière, Augey, MM. Azcué, Badouard, Barge, Barla, Mme Benahmed, MM. Benzeghiba, Blache, Blein, Mmes Borbon, Bouagga, M. Boumertit, Mme Bramet-Reynaud, M. Bréaud, Mme Brossaud, M. Brumm, Mme Brunel Vieira, MM. Bub, Buffet, Mmes Burillon, Burricand, Cabot, Cardona, Chadier, MM. Chambon, Charlot, Mme Charnay, MM. Chihi, Cochet, Cohen, Mmes Coin, Collin, MM. Collomb, Corazzol, Mmes Corsale, Crédoz, Crespy, Creuze, Croizier, MM. Da Passano, Dalby, David, Debú, Mmes Dehan, Delaunay, MM. Devinaz, Diop, Doganel, Doucet, Mmes Dubois Bertrand, Dubot, Dupuy, Edery, El Faloussi, Etienne, Fautra, Fontaine, Fontanges, Fournillon, Fréty, Frier, MM. Galliano, Gascon, Mme Georgel, MM. Geourjon, Girard, Mme Giromagny, MM. Godinot, Gomez, Grivel, Groult, Mmes Guerin, Jannot, MM. Kabalo, Kimelfeld, Mme Lagarde, MM. Lassagne, Le Faou, Mme Lecerf, MM. Legendre, Lungenstrass, Maire, Marguin, Marion, Millet, Mône, Monot, Mme Nachury, M. Novak, Mme Panassier, M. Pelaez, Mme Percet, M. Perez, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mme Picot, M. Pillon, Mme Popoff, M. Portier, Mmes Pouzergue, Prost, MM. Quiniou, Rantonnet, Ray, Mmes Reveyrand, Roch, M. Rudigoz, Mmes Runel, Saint-Cyr, Sarselli, Sechaud, MM. Seguin, Sellès, Mme Sibeud, M. Smati, Mme Subaï, MM. Thevenieau, Uhlrich, Vergiat, Vieira, Vincendet, Vincent, Mmes Vullien, Zdorovtsoff.

Absents excusés : Mme Petiot (pouvoir à M. Vieira).

Conseil du 14 décembre 2020**Délibération n° 2020-0254**

commission principale : développement solidaire et action sociale

objet : **Prévention santé - Cancéropôle Lyon Auvergne-Rhône-Alpes (CLARA) - Soutien au projet structurant 2020 - Attribution de subventions aux porteurs du projet**

service : Direction générale déléguée au développement solidaire, à l'habitat et à l'éducation - Direction santé et protection maternelle et infantile

Le Conseil,

Vu le rapport du 25 novembre 2020, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

I - Contexte

Le CLARA a pour objectif de fédérer les acteurs académiques, cliniques et industriels de la recherche en cancérologie de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, pour poser les bases d'un réseau d'envergure européenne.

Depuis le 1^{er} juillet 2020, le CLARA est devenu une fondation sous égide de la fondation pour l'université de Lyon (FPUL). La fondation cancéropôle Lyon-Auvergne-Rhône-Alpes a pour fondateurs les universités (université de Lyon, communauté université Grenoble-Alpes, université Clermont-Auvergne) et les établissements de santé hospitalo-universitaires régionaux (centre Léon Bérard, centre Jean Perrin, hospices civils de Lyon (HCL), centre hospitalier universitaire (CHU) Grenoble-Alpes, CHU de Saint Etienne, CHU de Clermont Ferrand).

Il s'appuie sur une équipe d'animation de 10 salariés chargée de la coordination de ses actions, de la mobilisation scientifique et d'actions de communication ciblées pour positionner ainsi le territoire comme un incontournable dans le domaine de l'oncologie à l'échelle européenne et internationale.

Dans un souci de lisibilité, le soutien apporté par la Métropole de Lyon aux projets structurants coordonnés par le CLARA se traduit, depuis 2016, par un conventionnement direct avec les structures porteuses des projets. Les projets ont vocation à s'inscrire dans un champ de recherche relevant de la prévention santé ou des sciences humaines et sociales contribuant à la santé publique (promotion de la santé, prévention individuelle et collective, organisation du parcours de santé, information de la population, qualité de vie, etc.).

Le CLARA bénéficie depuis plusieurs années d'un soutien de la collectivité compte tenu de ses compétences, avec des financements attribués par 2 délégations, en complémentarité. Ainsi, par décision n° 2020-0142 de la Commission permanente du 5 octobre 2020 :

- au titre du soutien au "fonctionnement et à l'animation du réseau", 99 668 € ont été attribués,

- au titre du soutien à l'innovation des projets "preuve de concept" par la délégation développement économique emploi et aux savoirs (DEES), la Métropole a également décidé l'attribution d'une subvention d'équipement au profit du centre Léon Bérard dans le cadre du projet de R&D ERV-BREAST labellisé par le cancéropôle CLARA en 2020, pour un montant total de 314 600 €.

- au titre du soutien à des "projets structurants" dans le domaine de la prévention santé, par la direction santé PMI au sein de la délégation développement solidaire, habitat et éducation (DSHE).

En 2019, par délibération n° 2019-3868 du Conseil du 4 novembre 2019, ont ainsi été attribuées pour les actions initiées et coordonnées par le CLARA les subventions suivantes :

- 99 668 € au titre du fonctionnement et de l'animation,
- 153 004 € au titre d'un projet structurant PAPRICA 2,
- 119 668 € au titre d'un projet structurant SIGEXPOMETRO.

II - Projet structurant 2020

Il est proposé en 2020 de soutenir un seul projet structurant intitulé IMCOCA (impact Covid cancer) s'intégrant pleinement dans le contexte de la crise sanitaire du Coronavirus inédite, au plan mondial, national, métropolitain.

Les impacts de la crise de la Covid-19 dans le champ du cancer sont indéniables, mais demeurent peu documentés. Les conséquences sanitaires, sociales, psychologiques et organisationnelles d'une telle épidémie et les moyens uniques qui ont été mis en œuvre, tel que le confinement, méritent d'être analysés.

III - Objectifs du projet IMCOCA

Le projet structurant IMCOCA vise ainsi à comprendre les conséquences psycho-sociales, organisationnelles et sanitaires de l'épidémie de Covid-19 pour les personnes atteintes de cancer.

Structuré autour de 3 *work package* scientifiques associant plusieurs acteurs du soin et de la recherche situés sur le territoire de la Métropole leur inclusion au sein d'un unique projet propose un retour d'expérience sur l'épidémie de crise en croisant les regards sous trois facettes complémentaires :

- les équipes de recherche de Lyon 2 en sciences humaines et sociales pour appréhender le vécu psycho sociale des populations vulnérables atteintes de cancers,
- les équipes de recherche du centre Léon Bérard pour analyser les adaptations locales mises en œuvre pour garantir la continuité de soins et produire des recommandations,
- les équipes de recherche des HCL pour constituer des indicateurs qualité permettant de surveiller la qualité de prise en charge des soins et du parcours de soin en cas de rebond d'épidémie et limiter ainsi les éventuelles pertes de chance pour les patients.

Le suivi du projet prévoit l'organisation de comités de pilotage réunissant les coordinateurs des *work package*, le CLARA et les représentants de la Métropole. Un comité de pilotage sera organisé au lancement du programme, à mi-parcours, ainsi qu'à sa clôture.

Ce projet porte donc une attention particulière aux personnes vulnérables face à la crise de la Covid-19, favorise le rapprochement entre pratiques professionnelles et recherche universitaire, agit pour la prévention santé et la prévention des métropolitains et produit de la recherche utile pour l'action publique sur le territoire.

Les 3 volets complémentaires visent à fournir à la Métropole une vision étendue et riche des effets de la crise sur les populations fragiles de son territoire, car confrontés à l'expérience du cancer.

Les livrables proposés démontrent la volonté des porteurs de projets et du CLARA de valoriser "socialement" les résultats de la recherche.

IV - Programmes d'actions et plan de financement prévisionnel

Le budget prévisionnel global du projet IMCOCA s'élève à 310 164 €. La Métropole est sollicitée pour y contribuer à hauteur de 218 964 €. Il est réparti de la manière suivante :

Dépenses	Montant (en €)	Financements	Montant (en €)
équipement	8 500	Métropole	218 964
fonctionnement	11 000	initiative d'excellence (IDEX) de Lyon	30 000
personnel	282 242	HCL	61 200
frais de gestion	8 422		
Total	310 164		310 164

Le projet est aussi cofinancé par l'IDEX de Lyon (30 000 €) et les HCL (61 200 €).

Le financement attribué par la Métropole sera réparti de la manière suivante entre les partenaires :

- l'université Lyon 2 (laboratoire GrePS) pour un montant de 78 982 €,
- le centre Léon Bérard pour un montant de 77 184 €,
- les HCL pour un montant de 62 798 €

La date de lancement du projet est fixée à la date de notification de la convention signée par l'ensemble des parties. La clôture du projet IMCOCA est prévue pour le 30 avril 2022.

Il est donc proposé au Conseil de procéder à l'attribution de subventions de fonctionnement au profit des porteurs de projets d'un montant total de 218 964 € pour le projet structurant IMCOCA au titre de l'année 2020 ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission développement solidaire et action sociale ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution, pour l'année 2020, des subventions de fonctionnement au titre du projet structurant IMCOCA :

- d'un montant de 78 982 € au profit de l'université Lyon 2 (laboratoire GrePS),
- d'un montant de 77 184 € au profit du centre Léon Bérard,
- d'un montant de 62 798 € au profit des HCL.

b) - la convention à passer entre la Métropole et la fondation pour l'université, l'université Lyon 2, le centre Léon Bérard et les HCL définissant, notamment, les conditions d'utilisation de ces subventions.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - La dépense de fonctionnement en résultant, soit 218 964 €, sera imputée sur les crédits inscrits et à inscrire au budget principal - exercices 2020 et suivants - chapitre 65 - opération n° 0P03O3890 selon l'échéancier prévisionnel suivant : 153 275 € en 2021 et 65 689 € en 2022.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 16 décembre 2020.